Feu vert au rachat de Steam Power Delta par la société Snef

Publié le 26 décembre 2019

À l'issue d'un examen des effets de l'opération de rachat de Steam Power Delta par Snef, l'Autorité de la concurrence a autorisé cette opération sans condition.

Lors de l'instruction, l'Autorité a examiné si l'acquisition de Steam Power Delta était de nature à restreindre la concurrence sur les marchés du génie électrique et des fournitures industrielles dans le secteur nucléaire. Elle a constaté que Snef restera confronté à des concurrents de taille similaire, à l'issue de l'opération. Elle a également relevé que les clients de Snef sur les marchés concernés sont des donneurs d'ordre puissants (EDF, Orano, CEA), qui disposent d'un pouvoir de négociation.

Elle a ainsi écarté tout risque d'effet anticoncurrentiel résultant de l'opération.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

du 26 décembre 2019

Lire le communiqué